Journal communal de
Gironde sur Dropt

Le Petit GironDais

Le Maire Thierry BOS

et l'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent

une bonne année

2020 !

Mairie de Gironde sur Dropt

Directeur de publication: Thierry BOS

Janvier
2020

Sommaire

1-6 Édito

7 Informations municipales

8 Voirie et Bâtiments

9-10 Sport

11 Maraîcher BIO

12 Compostage collectif

13 Aménagement du Bourg

14 Contre-allée Gironde Habitat

15 Villes & Pays d'Arts & d'Histoire

16 PLUI

17 Enfance et jeunesse

18 Le Jeu des 1000 euros

Directeur de Publication: Thierry BOS

Membres de la commission communication: Patricia PEYSSARD, Mylène LASSERRE, Marie-Pierre CARPENE, Pascal MAU.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

MAIRIE

Horaires

Lundi :	8h / 12h
Mardi :	8h30 / 12h
Mercredi :	8h / 12h
	13h30 / 17h
Jeudi :	8h30 / 12h
Vendredi :	8h30 / 12h

Tél 05 56 71 11 18
Fax 05 56 71 11 05

accueil@gironde-sur-dropt.fr

Nous écrire
46, av. du Général de Gaulle
33190 Gironde-sur-Dropt

Retrouvez l'ensemble des délibérations des conseils municipaux sur internet
www.girondesurdropt.fr

Rejoignez-nous sur facebook

GIRONDE SUR DROPT

Chère Girondaise, cher Girondais

C'est toujours un grand plaisir et un bonheur, pour mon équipe municipale et moi-même, de vous présenter nos vœux traditionnels pour cette nouvelle année 2020.

Tout ce travail de mairie dont j'assume la responsabilité n'est possible en tant que Maire qu'avec l'aide de toute une équipe.

Je voudrais remercier ici les adjoints et les conseillers pour tout ce travail effectué, auquel vous avez participé dans la multiplicité des dossiers, des réunions municipales et extra municipales.

Je voudrais aussi les remercier, pour la confiance qu'ils m'accordent, avec la richesse de discussions animées, jusqu'à des heures souvent tardives !

L'investissement et le temps que demande ce travail d'élus dans une petite commune est de plus en plus important. Il nous engage sur une période de 6 ans tout en tentant de concilier vie professionnelle et familiale. C'est une expérience collective passionnante et très enrichissante.

Nous entamons les 2 derniers mois du mandat. Comme vous nous avez fait confiance, il me semble nécessaire de revenir sur les actions menées et le projet politique de la commune, avec des dossiers importants à gérer sur la table :

L'aménagement sécuritaire du bourg,

Le PLUI,

Le réseau chaleur

La validation du projet Gironde Habitat le long de place de la république.

Durant le dernier trimestre 2019, nous avons effectué divers travaux sur les bâtiments municipaux.

Les travaux, concernant la construction de 7 logements, rue André Dupuy-Chauvin, viennent de commencer.

Revenons sur les grands axes de la politique communale et les actions menées durant ce mandat :

LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE COMMUNALE

Une commune est dynamique et attractive pour tout nouvel habitant si elle amène à sa population les services nécessaires à son développement : une école, des commerces, des logements locatifs, des services publics, des moyens de déplacement (train, covoiturage)

L'aménagement du vieux Gironde de la gare à l'église.

Il était essentiel de réhabiliter le cœur ancien de notre bourg et de ramener de la vie et du dynamisme sur ce lieu :

- création d'un parking à la gare, avec aire de covoiturage et d'une extension

- création d'une médiathèque intercommunale

- création de 7 logements par Gironde Habitat

- création par Gironde Habitat (fin 2022) de :

  3 commerces (en location), 4 logements en R+1 et 12 logements seniors le long de la contre-allée.

  9 logements individuels avec garage sur les anciennes friches Mau.

Toutes les opérations de Gironde habitat sont financées par leur structure. La commune vend les terrains et les bâtiments.

L'aménagement sécuritaire de la D1113 et de la rue de l'école :

Il aura fallu presque un mandat pour concrétiser ce projet, d'une grande lourdeur administrative.

Nous allons commencer, très bientôt, la réalisation du premier ralentisseur.

Ce projet coûteux devra s'étaler sur plusieurs années.

Le dynamisme d'une commune passe aussi par le sport.

La création d'un grand complexe sportif au niveau du Sud Gironde

Un dernier sondage vient de montrer que 85 % des français, vivant en milieu rural demande à avoir sur leur commune des structures sportives et si possible regrouper sur un même lieu.

Nous disposons actuellement d'un terrain de football et 2 terrains de tennis, où viendront s'ajouter : un pôle raquette et une piste d'athlétisme, suite au retour de l'Elan Girondais sur notre commune.

Maintien et développement des services et structures publiques :

Nous ne sommes pas maître des décisions de l'état, des régions et des intercommunalités, et il est de plus en plus difficile de résister aux assauts qui tendent à réduire les services publics.

MAINTIEN :

La poste :

La poste est en pleine restructuration.

Beaucoup de turbulences durant ce mandat. Mais, suite à un sondage, votre choix fut de maintenir un bureau de poste sur notre commune certes avec **une diminution des heures d'ouvertures** et avec un facteur- guichetier. Ce fut un choix qui s'avère très judicieux.

La gare :

Une gare est une chance et un atout essentiel dans le développement démographique et économique, au cœur d'un village.

La réfection du bâtiment de la gare et la création de parking, avec aire de covoiturage n'est ni anodin, ni inutile.

Il était important que cette gare soit inscrite sur le schéma territorial du Sud Gironde, en tant que pôle avec La Réole (SCOT). C'est une gare structurante, avec des possibilités de développement.

L'école :

C'est l'indicateur principal pour savoir si notre commune est dynamique. Actuellement, notre effectif scolaire est stable et nous n'avons connu, durant ce mandat, aucune fermeture de classe.

Notre devoir est d'assurer à nos enfants les meilleures conditions d'apprentissage possible.

Cela passe par :

- Rénovation des bâtiments, avec un coût de 186 000 € sur 6 ans
- Aménagement d'une structure de jeu pour l'école maternelle
- Mise aux normes du restaurant scolaire, et augmentation des achats de produits frais : **75 % de fruits et légumes frais dont 85 % issus de l' agriculture biologique.**
- Achat de la maison attenante à l'école pour des activités périscolaires
- Achat d'un vidéo projecteur interactif avec tableau numérique tactile

CRÉATION :

La médiathèque intercommunale :

C'est un outil culturel incroyable. Avec plus de 1000 adhérents, ce service gratuit permet aux plus jeunes, comme aux plus âgés d'accéder à différents médias.

La maison des médias communale :

Lieu de découverte et d'apprentissage des nouvelles technologies de l'information et de la communication

La Maison de l'Habitat (SIPHEM) : mise à disposition gratuitement d'un bâtiment par la commune.

LES ACTIONS MENÉES DURANT CE MANDAT

Bâtiments et voirie

Rénovation et mise aux normes d'une grande partie des bâtiments communaux pour un coût de **723 000 €**

Création de parking, de voirie et réfection des routes et fossés pour un coût de **605 000 €**

Urbanisme

Élaboration du PLUI : nous sommes actuellement en phase de rédaction du zonage et du règlement

Mise en place du « permis de louer »

Conventionnement avec l'Etablissement Public Foncier (EPF), afin de mettre en place certains projets visant à renforcer le développement local et à améliorer l'habitat au sein de la commune. L'EPF peut réaliser des missions de portage foncier pour le compte de la commune. Cette convention délimite également le périmètre d'intervention de l'EPF au sein de la commune.

Social :

Mise en place d'un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Création d'un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) destiné aux enfants entrant au collège.

Sécurité :

Mise en place d'une vidéo surveillance sur le parking de la gare.

Mise à la fourrière de « véhicules tampons », abandonnés sur un trottoir ou sur un parking par des propriétaires peu scrupuleux.

Pose de ralentisseurs (rue des tanneries et D1113)

Environnement :

Arrêt de l'utilisation de pesticides par la collectivité.

Création de sites de compostage collectif.

Création d'un chemin de randonnée le long du Sadirac.

Installation d'un maraîcher bio, afin d'approvisionner en partie en légumes de notre restaurant scolaire.

Arrêté interdisant les dépôts sauvages, avec le cas échéant, la possibilité de sanctionner les dépositaires.

Tourisme :

Mise en place, en partenariat avec l'Office du Tourisme de l'Entre Deux Mers et la Région, de deux circuits touristiques sur le savoir-faire :

- Le premier concernant la terre cuite : de l'artisanal (carreaux de Gironde) à l'industriel (briqueterie)
- Le second concernant le vin : de la petite exploitation viticole en passant par la cave coopérative et le négociant en vin (Yvon Mau)

Engagement dans une démarche de candidature au label « pays d'art et d'histoire », en tant que « ville pilote », afin de valoriser notre patrimoine historique (L'église, qui devrait être prochainement classée monument historique) et notre savoir-faire.

La piste cyclable prévue pour 2021.

C'est le bilan de toute l'équipe municipale.

Maintenant, vous pouvez vous poser la question sur les finances de la commune.

Au début du mandat, nous avions un bilan financier, avec un excédent nous permettant d'investir.

Malgré la baisse des dotations de l'état et les problématiques du réseau chaleur, nous avons pu investir, sans augmenter les impôts, durant tout le mandat. Mais, nous avons dû revoir à la baisse certains investissements.

Actuellement la commune entre dans sa phase d'investissements importants. Ils devront, d'ailleurs, être étalés sur plusieurs années, afin de garder une marge financière pour le bon fonctionnement de la commune.

J'aimerais toutefois aborder, succinctement, la problématique du réseau chaleur.

C'est le sujet épineux du mandat.

Le réseau chaleur est composé d'une chaufferie et d'une canalisation qui alimente en chauffage les bâtiments communaux, quelques particuliers et 2 résidences.

Le réseau est géré sous la forme d'un SPIC (service public industriel et commercial). Il doit donc être en autonomie financière.

C'est là le problème. Depuis le début du fonctionnent, nous avons rencontré beaucoup de problèmes techniques, surtout sur la partie canalisation (des malfaçons lors de sa construction). Nous sommes d'ailleurs, en expertise judiciaire sur le réseau de la Résidence la Chandelière.

Par conséquent, nous avons dû utiliser le budget communal afin d'équilibrer celui du réseau chaleur. Depuis sa création, la commune a versé presque 500 000 €, pour pallier à ces dysfonctionnements (le coût d'une belle salle des fêtes).

Actuellement, après avoir réalisé un diagnostic technique sur la chaufferie et le réseau de canalisations, nous sommes en train d'étudier la possibilité d'investir, afin de remettre l'ensemble en bon état de fonctionnement.

En conclusion,

Je voulais remercier tous les conseillers pour l'ensemble du travail accompli, sur seulement six années.

Bien sûr, je peux comprendre que tout bilan peut être critiquable, par rapport aux orientations choisies.

Mais quand je porte un regard sur les six ans écoulées, je pense que nous n'avons pas à rougir de notre résultat.

Maintenant, projetons-nous sur l'avenir et parlons un peu des prochaines élections.

Me voici au bout de presque 9 ans de mandat.

Ces 9 ans ont été jalonnés de beaucoup de moments de bonheur, de joie, mais aussi des moments de lassitude.

A mi mandat, je n'avais que des retours négatifs, des critiques sans fondement. Tous les maires sont confrontés à cette situation. Et, je me suis vraiment posé la question sur le renouvellement de ma candidature en 2020.

Depuis, je me suis donc consacré principalement à la finalisation des projets en cours, sans réfléchir aux prochaines élections.

Quelle a été ma surprise, lors de la dernière cérémonie des vœux, du retour très positif sur le bilan de mon mandat. Cela fait du bien pour conforter l'action d'un conseil municipal souvent décrié. **Mais, si ce bilan positif est encourageant il n'est pas de nature à remettre en cause le choix que j'ai fait de ne pas me représenter pour un nouveau mandat.**

J'ai consacré 9 ans de mon existence à la commune et il est temps de trouver de nouvelles énergies pour prolonger ce qui a été entrepris et créer les meilleures conditions d'un développement harmonieux avec de nouveaux projets.

Ces neuf années resteront une belle expérience très enrichissante.

J'ai un seul souhait à transmettre aux futurs candidats :

Mener à terme les projets en cours et vous verrez que d'ici 2 à 3 ans notre commune sera profondément changée.

Maintenant, je voulais remercier très sincèrement :

Les associations pour leur dévouement et leur implication dans la vie de la commune. Ce sont des relais indispensables à la vie communale et sans elles les habitants seraient privés de nombreux services et aides que la commune ne serait pas capable d'entreprendre avec ses moyens.

Les commerçants pour le service essentiel qu'ils rendent à la population.

Les entreprises pour les relations bienveillantes et constructives avec la municipalité

Les enseignants pour leur engagement quotidien et leur enthousiasme à éduquer nos enfants

Le personnel communal

Et vous tous, habitants, pour votre patience et votre compréhension.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2020 et un bel avenir dans notre commune.

Médaille du travail

Le 10 janvier 2020, sur le site de la société IO basée à Vayres, Mr Patrick KELLEN a reçu la médaille d'Argent pour les 30 années passées au sein de cette même société, récompense remise par Christine Bentejac.

Rappel informations boîte à lettre

Les boites aux lettres normalisées doivent comporter au minimum votre nom. Le numéro de votre habitation doit également être lisible.

Etat civil

Mariage :

NOUAUX Marc, Florian / POLLET-VILLARD Mélissa 14/09/2019

Baptême Civil :

ROUSSEAU Lola 01 Juin 2019
BEYRIE Alysse 04 août 2019

Décès :

JEAN née CARRIER Louise 19/10/2019
CREMON née CARBONNET Marcelle Marie 21/10/2019

Naissances :

CHABOT Eva, Soraya 06/10/2019
RICHET Myla 30/10/2019
CONSTANT Anna, Marine, Brigitte 30/10/2019
LACAUD Julio, Gérard, Philippe 06/12/2019
DORKEL Frantz 07/12/2019
OUABOU Sofia 15/12/2019

Elections municipales 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020 . Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur.

Pour pouvoir voter aux élections vous avez jusqu'au vendredi 07 février 2020 pour vous inscrire :

Soit en mairie, soit en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Vous aurez besoin de joindre votre pièce d'identité recto/verso en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, assurance…)

Système de facturation école

Le conseil municipal en séance du 11 septembre dernier a validé la mise en place de la facturation du restaurant scolaire, à compter du 1er janvier 2020.

Le prix du repas est fixé à 2,70 € par délibération du 24 juillet 2019.

Les tickets de cantine ne seront plus acceptés à partir du 15 janvier 2020.

DUREE DE L'INSCRIPTION:

- L'inscription d'un élève au restaurant scolaire s'effectuera pour une année scolaire et il sera nécessaire de préciser le nombre de jours hebdomadaires de présence.

- 15 jours à la fin de chaque cycle, il sera possible de modifier les jours de fréquentation.

Toute inscription en cours d'année ou de façon ponctuelle devra être transmise, si possible 15 jours avant la date souhaitée de fréquentation, via le formulaire.

Les enfants mangeant occasionnellement devront avertir 8 jours avant la date souhaitée par courriel adressé à la Mairie : accueil@gironde-sur-dropt.fr ou en ligne via le « portail famille ».

Un cycle : période de septembre aux vacances d'automne, de novembre aux vacances de fin d'année, de janvier aux vacances d'hiver, de mars aux vacances de printemps et d'avril aux vacances d'été.

FACTURATION ET REGLEMENT :

Un pointage quotidien des présences sera effectué par les enseignants dans chaque classe. La mairie établira un relevé mensuel à l'appui de ces documents, qui lui permettra de produire les factures.

La facturation sera établie mensuellement en fonction du nombre de jours de présence de l'élève. Elle sera transmise à terme échu, entre le 1er et le 5 de chaque mois, de façon dématérialisée aux familles qui en auront fait la demande lors de l'inscription ou par voie postale.

Les factures sont payables sous 30 jours à compter de l'émission de la facture. Un rappel sera adressé aux familles dont le paiement n'aura pas été enregistré dans les 20 jours.

Toute facture impayée dans ce délai d'un mois déclenchera l'émission d'un titre de recettes pour paiement auprès du Trésor Public.

Le paiement pourra s'effectuer :

- par prélèvement le 8 du mois de l'émission de la facture, pour les familles ayant opté pour ce mode de paiement lors de l'inscription et joint un relevé d'identité bancaire. Il est précisé que 2 prélèvements consécutifs rejetés, ne permettront plus d'accepter ce mode de paiement.

- en ligne sur le site de la commune : girondesurdropt.fr rubrique «portail famille» règlement possible par carte bancaire grâce à l'offre de paiement Tipi du Trésor public (paiement sécurisé),

- par chèque à l'ordre du Trésor Public,

- en espèces ou carte bancaire à l'accueil de la mairie.

ABSENCES :

Toute absence pour raisons de santé ou événements familiaux devra être justifiée dans les 48h, (certificat médical, acte d'état civil…). Dans ce cas, les jours d'absence ne seront pas facturés.

Toute absence pour un autre motif devra être signalée 15 jours avant la date souhaitée par courriel adressé à la Mairie : accueil@gironde-sur-dropt.fr ou en ligne via le « portail famille »: MANGO CITY.

Le repas pris à l'extérieur et fourni par l'élève lors de sortie scolaire sera décompté lors de la facturation.

A compter de la rentrée 2020 - 2021, le dossier d'inscription sera commun à l'école, au restaurant scolaire et au périscolaire

Zoom sur travaux voirie et bâtiments

Aménagement contre allée, du changement au niveau de la place :

L'ancien mur situé le long de la RD 1113 a été abattu et un nouveau mur a été édifié pour délimiter la propriété communale de celle d'un particulier. Ces travaux ont nécessité également le déblayage des anciens matériaux se trouvant sur le site (pierres, poutres charpente etc.)

La phase finale a eu lieu dernièrement avec le décaissage du site et l'apport de terre végétale et son enherbement.

Bourg de Gironde : Projet Gironde Habitat

La commune a vendu l'ancien hangar « Mac Mau », rue André Dupuy Chauvin, à l'office public *Gironde Habitat* qui aménage 7 logements.

Les travaux ont commencé courant octobre 2019, la livraison est estimée pour octobre 2020.

Pôle raquettes : Un bâtiment sportif innovant

Un emplacement stratégique au sein de la commune

Situé à proximité du stade de football et des courts de tennis de la commune, ce nouveau bâtiment vient conforter l'offre en équipement sportif afin de créer une réelle « plaine des sports »

La livraison du bâtiment est prévue pour le printemps 2020

Le pôle raquettes, en quelques chiffres

- **3** courts de squash
- **1** court de tennis couvert
- **3** courts de badminton
- Un bâtiment de **1 200** m², comprenant vestiaires, sanitaires et club house

Un soutien financier important des partenaires publics :

Ce projet d'envergure a reçu le soutien financier de l'Etat, du Département de la Gironde et de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde. L'ensemble des subventions obtenues représente plus de **77%** du coût Hors Taxes du projet (hors études diverses, maîtrise d'œuvre, etc. …)

PISTE D'ATHLETISME

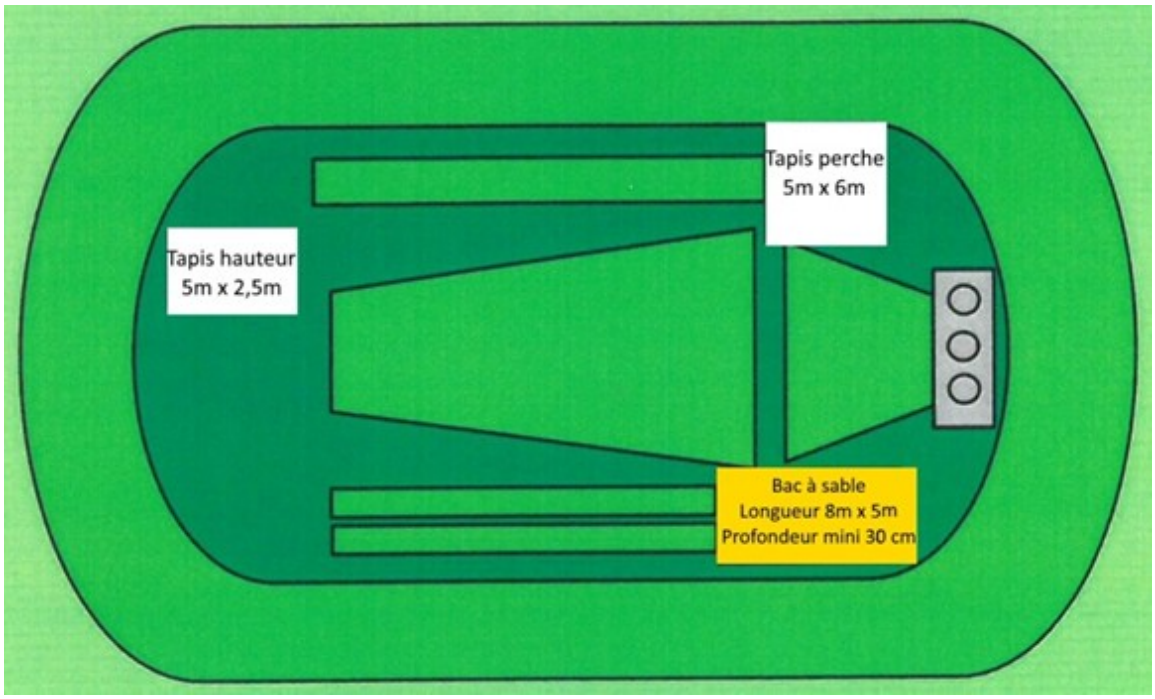

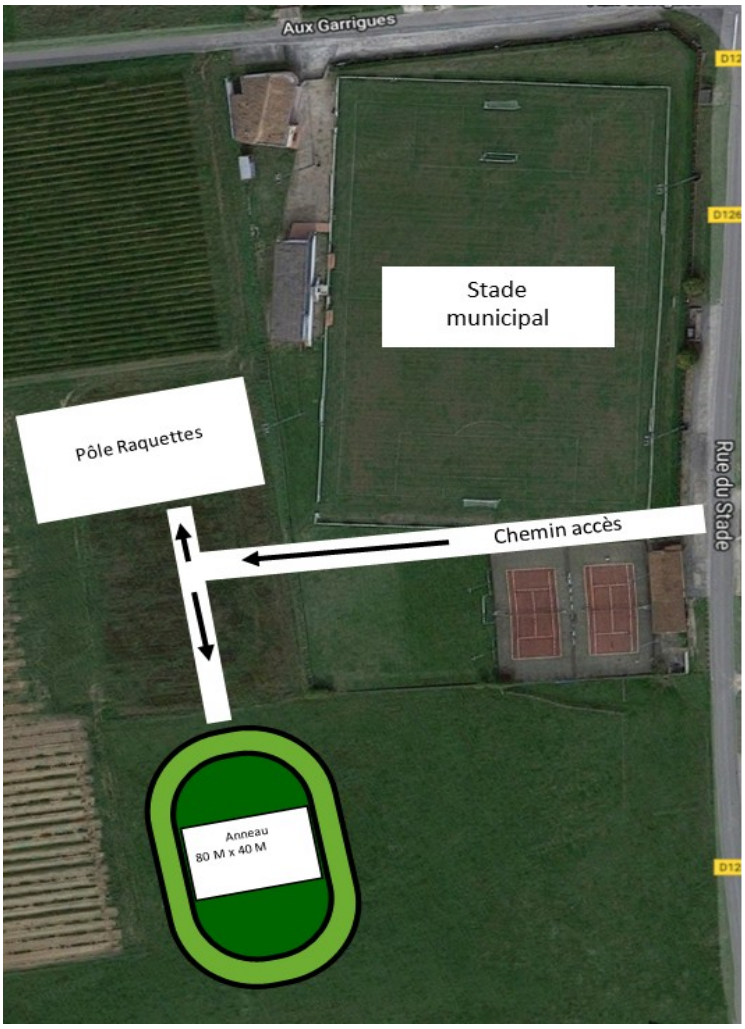

La piste d'athlétisme comprendra les équipements suivants :

- Éclairage
- Local technique pour le stockage du matériel
- Saut en hauteur
- Saut à la perche
- Saut en longueur
- Lancer de poids

La future piste sera engazonnée prochainement et sera raccordée au réseau d'irrigation d'eau agricole.

Maraîcher BIO sur la commune

La loi agriculture et alimentation impose aux restaurants de collectivités de proposer, au plus tard en 2022, 50% de produits naturels dont 20% issue de l'agriculture biologique (états généraux de l'alimentation, dossier de presse).

La municipalité est à la recherche d'un maraîcher bio qui disposerait de plus de 4 hectares sur 3 parcelles irrigables avec un séchoir et un garage, la collectivité serait donc son premier client afin d'alimenter le restaurant scolaire.

Le restaurant scolaire de la commune sert 120 repas journaliers pour les enfants de 3 à 12 ans. Ce service consomme aujourd'hui environ 3 tonnes de légumes par année scolaire. Les achats sont effectués auprès d'un grossiste qui s'efforce de proposer des produits régionaux (produits dans un rayon de 50 km) mais aucun agriculteur local en vente directe ne fait partie des fournisseurs.

La commune de Gironde sur Dropt souhaite mettre en place une démarche d'approvisionnement du restaurant scolaire en légumes issue de l'agriculture biologique et produits localement en facilitant l'installation d'un maraicher sur des terres communales.

Une partie de la production du maraicher sera donc réservée à l'approvisionnement du restaurant scolaire. Le candidat sera libre de commercialiser le reste de sa production à sa convenance. Il pourra notamment compter sur le soutien de la commune pour une commercialisation dite en « vente directe ».

Afin, entre autres, d'établir les menus en fonction des possibilités d'approvisionnement et du plan alimentaire, le maraîcher sera membre de la Commission communale des Menus, composée également du responsable restaurant scolaire, de représentants de l'école et de la commune.

Parcelle saint Pétronille

Parcelle Fillotte

Parcelle Beausoleil

Le restaurant scolaire s'efforce de son côté d'intégrer des produits de saison aux menus en pratiquant une cuisine raisonnée. Ces derniers temps autour de 80 % de la matière première est issue de produits frais pour la confection des menus. La collectivité s'inscrit donc pleinement dans le respect de la loi EGALIM qui impose 20 % de produits bio en restauration collective.

Provenance fruits et légumes depuis septembre 2019

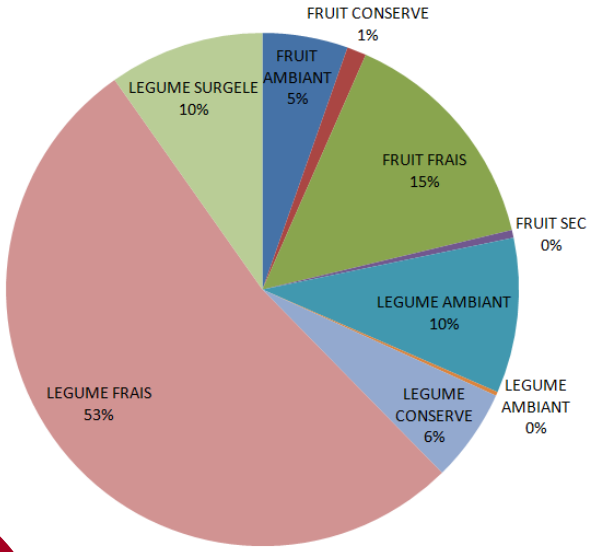

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de la commune :

https://www.girondesurdropt.fr/

Compostage Collectif

Le premier site de compostage collectif a vu le jour en mars 2018 dans la résidence « La Chandelière ».

La municipalité a installé en 2019 un site similaire à l'école pour composter les déchets du restaurant scolaire. Les déchets valorisés sont utilisés en interne pour les espaces verts de la commune.

Une autre plate forme de compostage collectif a vu également le jour sur le bas du bourg

Le technicien en charge du service est à votre disposition. Pour toute demande de renseignements vous pouvez contacter M. Rémy Gallissaires à la mairie:

Du lundi au jeudi au 05 56 71 11 18

Aménagement du Bourg

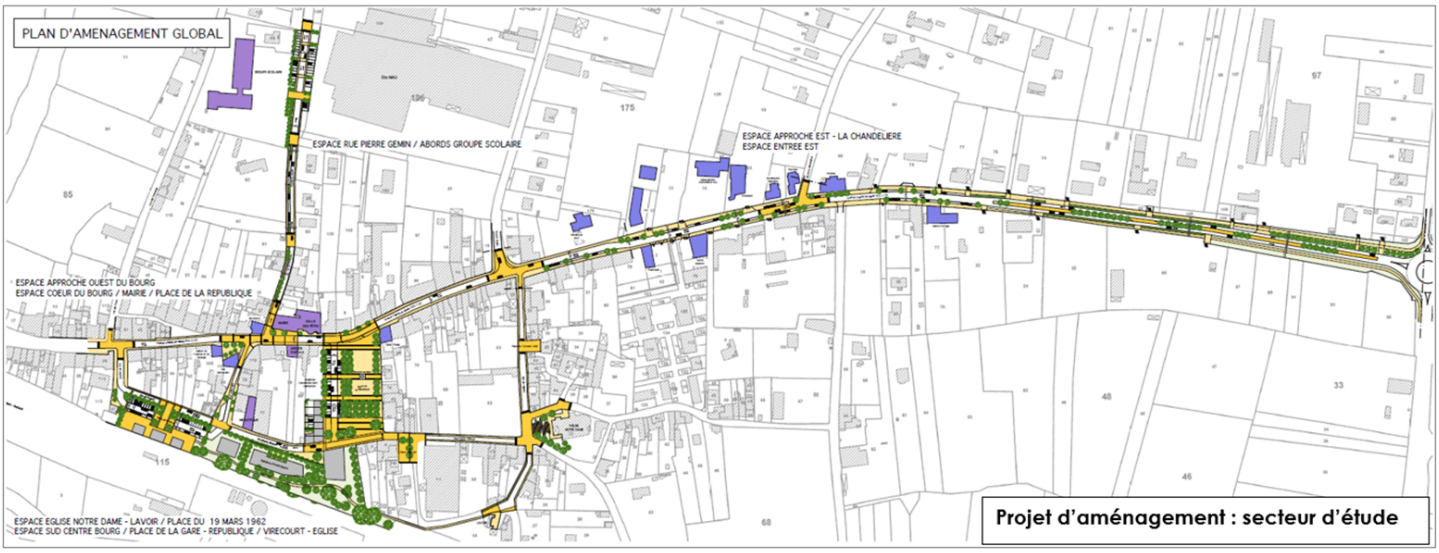

Projet d'aménagement : secteur d'étude

Contexte du projet

En 2017 la commune a engagé une étude d'aménagement de bourg afin d'insuffler un nouveau dynamisme au cœur de la commune. Un large secteur s'étalant du groupe scolaire à la gare et longeant la D1113 a été étudié afin de définir des priorités d'aménagement (voir carte ci-dessus).

Les priorités d'aménagement

Forte de cette étude, la municipalité a décidé d'axer les aménagements prioritaires autour de la **sécurité.** En effet, ce choix répond à la fois à une urgence et à une réelle demande des administrés.

Les phases travaux prioritaires :

Phase 1 : aménagement de 4 plateaux ralentisseurs sur la D1113, aux carrefours de la rue des Tanneries, de la rue P. Gemin, de la place de la République et de la rue du Stade

Phase 2 : aménagement de la rue du Stade à la route de Beauséjour (trottoirs et aménagement paysager) et installation d'un plateau ralentisseur sur la D1113 au carrefour de la route de Beauséjour

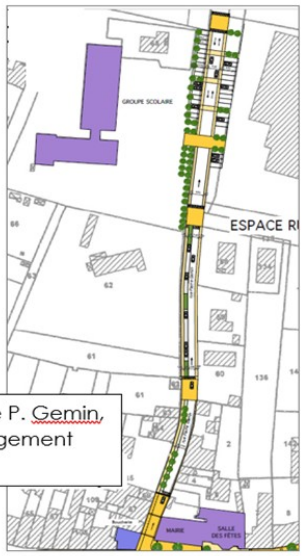

Phase 3 : aménagement de la rue P. Gemin, trottoirs, stationnement et aménagement paysager

Calendrier

- **2017 : lancement des études**
- **2018 : Définition des priorités d'aménagement**
- **2019 : Préparation de la 1ere phase travaux, demandes de subventions, autorisations administratives**
- **Fin 2019/ début 2020 : lancement des 1ers travaux**

La municipalité met tout en œuvre pour un démarrage des travaux de sécurisation de la D1113 au plus vite.

Ainsi, les 1ers travaux concerneront l'aménagement d'un **plateau ralentisseur** situé sur la Place de la République, le long de la D1113.

Il s'agit là d'une zone particulièrement accidentogène qu'il convient d'aménager dans les plus brefs délais.

Aménagement du Bourg (Gironde Habitat)

Aménagement RDC

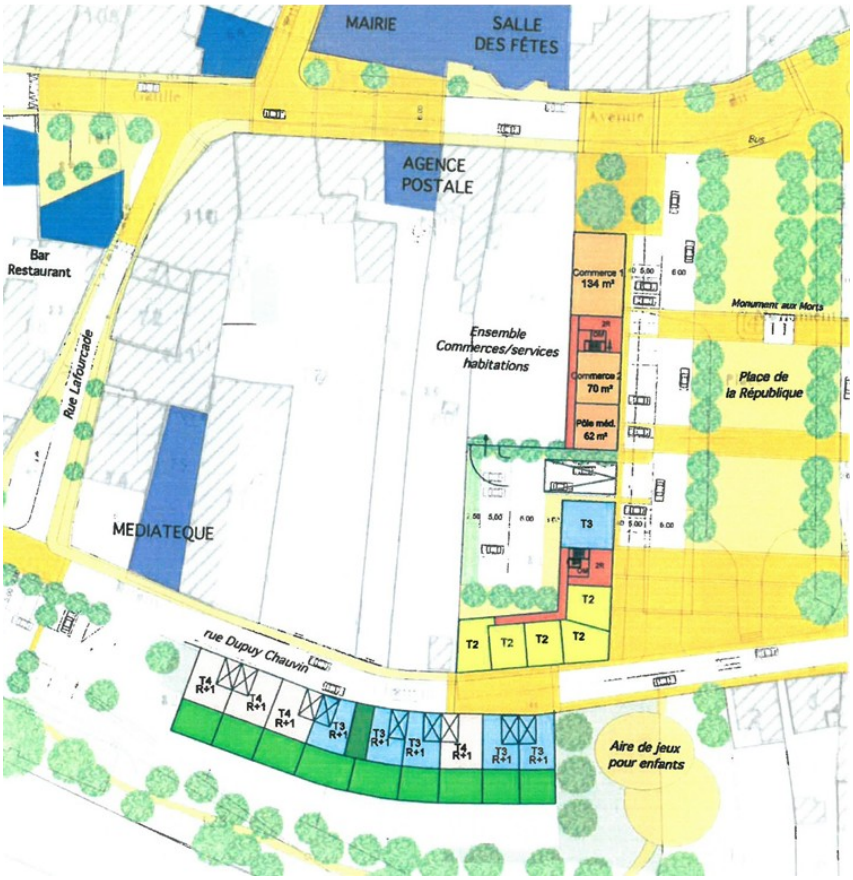

Aménagement de la contre allée Place de République :

- 3 commerces en rez de chaussée
- en R+1 : 4 logements
- 12 logements séniors avec parking (T2 et T3)

Aménagement des locaux « anciennes friches Mau » :

- 9 logements individuels avec garage (T3 et T4 sur 2 niveaux)

Ce projet peut être évolutif dans le positionnement des constructions dans leurs globalités.

Aménagement R+1

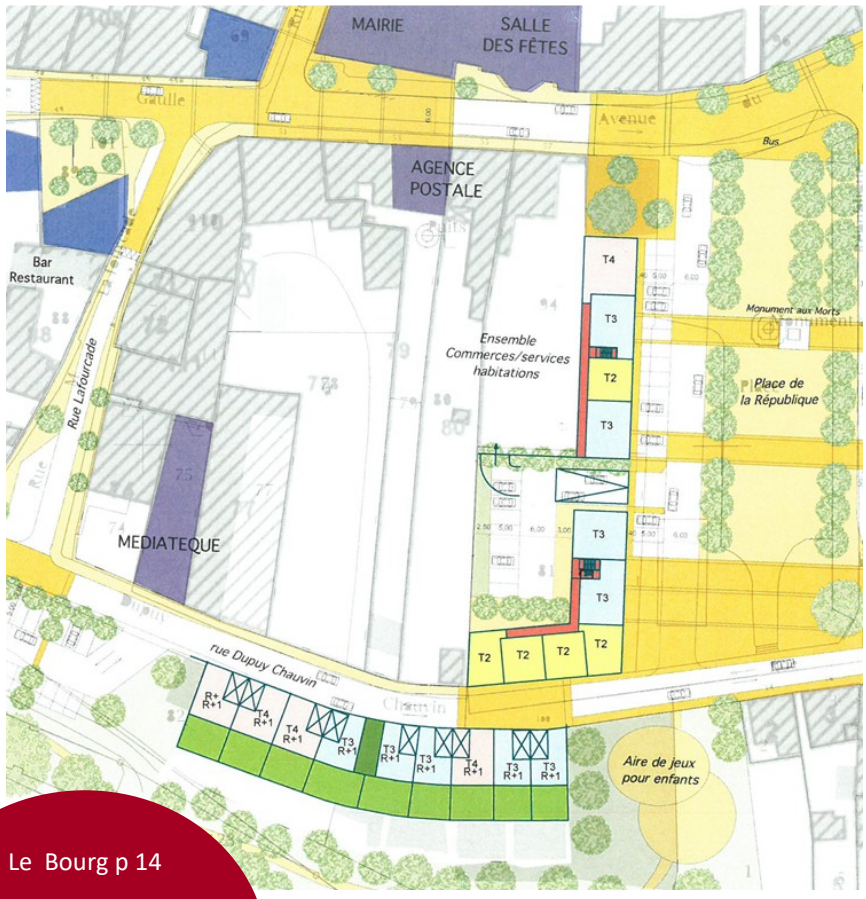

Créé en 1985, le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » est attribué par le Ministre de la Culture, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.

Le ministère de la Culture apporte un soutien financier aux collectivités locales sur présentation d'une demande d'aide au projet et défini annuellement sous réserve du vote du budget de l'État.

En 2013, la Ville de La Réole s'est vu attribuer le label ville d'art et d'histoire par le Ministère de la Culture avec l'obligation de l'étendre à un Pays d'Art et d'Histoire.

Ces derniers mois, le projet de Pays d'Art et d'Histoire a fait l'objet de nombreuses discussions et de propositions d'élargissement. Le périmètre qui sera proposé au Ministère comprend donc les CdC du Réolais en Sud Gironde, du Sud Gironde, du Bazadais, Rurales Entre deux Mers, Convergence Garonne et la Commune de Meilhan du Garonne.

Quatre critères principaux prévalent à l'attribution du label VPah :

- un réel engagement politique des collectivités candidates à faire de la culture, de l'architecture et du patrimoine un projet local de développement.
- un périmètre pertinent défini à partir de critères de cohérence historique, géographique, démographique et culturelle ;
- les moyens mis en œuvre par la collectivité candidate pour assurer la connaissance, la conservation, la protection et la valorisation du paysage, de l'architecture et du patrimoine ainsi que la capacité à respecter dans le temps les engagements liés à l'attribution du label en termes matériel, financier et humain ;

- la déclinaison explicite du projet VPah dans les politiques locales menées par les collectivités candidates.

Par délibération du 06/11/2019, la commune de Gironde-sur-Dropt est engagée dans une démarche de candidature au label Pays d'art et d'histoire en partenariat avec la commune de La Réole et l'association Entre Deux Mers Tourisme, qui assure le portage administratif et financier du projet.
Une convention-cadre a été élaborée conjointement par les différentes collectivités adhérentes au périmètre du futur Pays d'art et d'histoire. Cette convention précise les modalités de gouvernance du projet et de concertation, les modalités d'engagement des partenaires, ainsi que les modalités financières.
La commune de Gironde-sur-Dropt s'est engagée en qualité de « ville pilote » et entend ainsi valoriser son patrimoine historique (Eglise) et industriel (carreaux de Gironde).

TOURISME INDUSTRIEL

Notre commune travaille au développement d'un projet touristique autour du patrimoine industriel et des savoir-faire locaux. Il s'agit de valoriser 2 activités emblématiques de notre territoire : la viticulture et la terre cuite.

Différents acteurs de ces thématiques sont installés sur la commune :
- viticulteurs indépendants, cave coopérative, grande maison de négoce de vin (Yvon Mau)
- fabrique artisanale de carreaux de gironde, usine de briques.

Certains de ces acteurs ouvrent déjà leurs portes au public; c'est pourquoi nous souhaitons organiser/structurer un projet touristique en ce sens.

Un partenariat est en cours avec l'office de tourisme Entre deux Mers, Cap Sciences et le Conseil Régional.

Plan local d'urbanisme intercommunal :

Un PLUi pour maîtriser le développement du territoire

En cours d'élaboration, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a pour objectif de prévoir et d'organiser l'avenir du territoire pour les 10 ou 15 ans qui viennent.

Le territoire de l'intercommunalité

Le territoire :

- 41 communes
- 24 000 habitants
- Un peu plus de 32 000 hectares

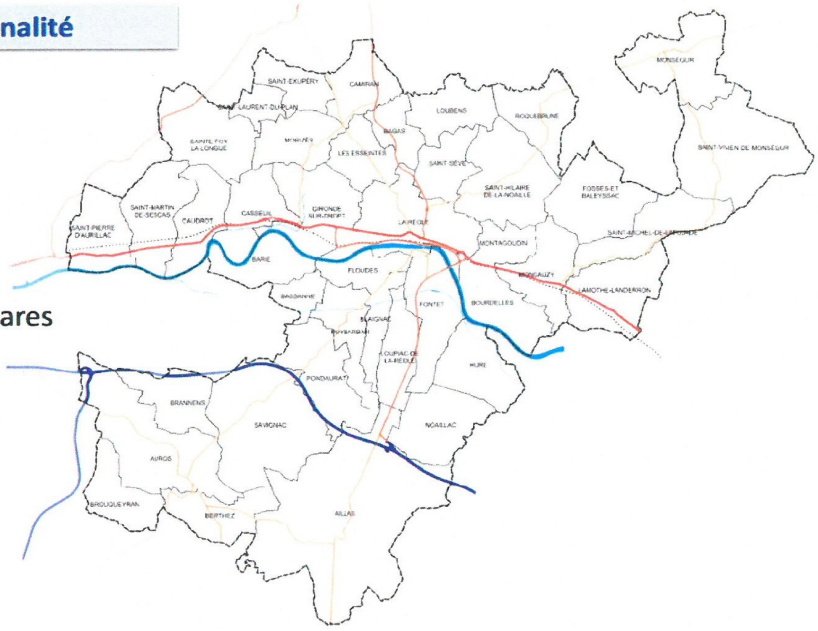

Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme intercommunal ?

Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle de la communauté de communes. Il étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol.

Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, conjuguant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire.

A noter :

Un registre de concertation est disponible en mairie, tout au long de la procédure de conception du PLUi.

Vous pouvez y consigner vos demandes ou observations en lien avec la démarche de PLUi.

Les différentes étapes :

Le PLUi s'organise en plusieurs étapes :

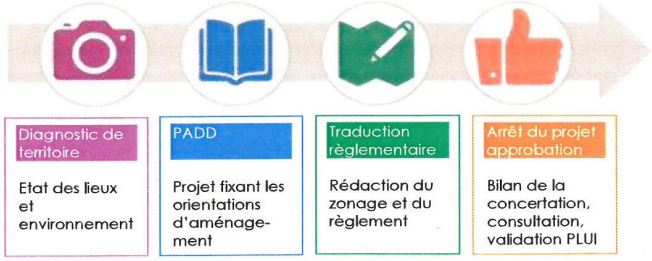

1 - Etudes permettant d'établir un diagnostic territorial, incluant l'état initial de l'environnement

2 - Définition des orientations et élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

3 - Elaboration des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), du zonage, du règlement

4 - Arrêt du projet de PLUi et bilan de la concertation

5 - Avis des personnes publiques associées, enquête publique, etc.

6 - Approbation du PLUi

PLAN PROVISOIRE DU FUTUR PLUI :

https://www.girondesurdropt.fr/la-mairie/urbanisme/

Enfance et Jeunesse

MARCHÉ DE NÖEL ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Douze exposants étaient présents samedi 30 novembre dernier à la salle des fêtes communale pour présenter leurs productions et créations. Parmi les stands on a pu découvrir des producteurs de vins et de bières, des créateurs de déco de Noël en céramique, de déco de Noël en tissu, des spécialistes en produits de beauté et de massages, des herboristes, des fabricants de miel et de gâteaux, des artistes peintres ainsi que des spécialistes en lithothérapie. Pour les plus jeunes, l'APE avait préparé un spectacle " *le lutin facétieux* " présenté par bb Clown et clownette. C'était un lutin qui avait plus d'un tour dans son sac ! Après le spectacle les artistes ont maquillé les enfants et le père Noël est venu à la rencontre du public. L'association tient également à remercier l'équipe du périscolaire en charge de la décoration de la salle et toutes les personnes présentes. ***Prochaine manifestation : carnaval le 14 mars.***

MARCHÉ DE NÖEL PÉRISCOLAIRE

Au programme

Chant par les maternelles

Zumba pour les plus grands et Spectacle de Magie

S'en est suivi un goûter en musique !!!!!

Un stand de décoration de noël était présent. Tous les objets étaient réalisés par les enfants de l'école et du périscolaire.

L'argent récolté servira à l'achat de jeux extérieurs pour les deux cours.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont participé à ce joyeux moment !!!!

Repas de Noël

Les enfants ont pu apprécier le 19 décembre 2019 le fameux repas de noël.

Au menu :

Punch sans alcool avec biscuits salés

Mousse de canard sur toast

Mini rôti de cuisse de chapon

Pommes duchesse

Bonnet de noël fruits rouges accompagné de son verre de champomy

Le jeu des 1000 EUROS

« BANCO, SUPER BANCO, le jeu des 1000 euros s'invite à Gironde »

France Inter a enregistré 5 séquences du jeu des 1000 euros *spécial très jeune* dans notre école de Gironde Sur Dropt le lundi 25 novembre dernier.

Les banderoles ont été installées dans la cour et dans la salle des maîtres pour annoncer cet évènement .

Le jour « J », c'était l'effervescence dans le couloir de l'école !

Ce sont les élèves du CP qui ont commencé la matinée selon les mêmes règles du jeu que pour les adultes suivis des CE1 et CE2 .

Nicolas Stoufflet parlait de notre commune et du projet d'école avant chaque enregistrement. Yann Pailleret de son côté faisait retentir le célèbre tintement du métallophone.

Le repas du midi, élaboré par le cuisinier du restaurant scolaire, fut partagé ensemble.

Avant la reprise de l'enregistrement de l'après-midi il a été offert à l'équipe de France Inter un assortiment de spécialités girondaises (vins, charcuteries, fromages, gâteaux, fleurs, sons oublier notre carreau de Gironde).

Un grand merci à tous les auteurs du savoir faire de la commune.

Les élèves de CM1 et CM2 très motivés après la sélection, ont eux aussi alimenté la cagnotte.

Tous les candidats des différents niveaux sont allés au **Banco** et 2 au **Super** sous les applaudissements de leurs camarades.

Le total des gains est donc de 2500 Euros .

Cette somme servira pour ajouter une structure en bois dans la cour de récréation pour développer la motricité, l'équilibre et la prise de risque. Cela pourra aussi solliciter l'entraide et la bienveillance entre eux.

Les élèves ont été très intéressés par la partie technique de l'enregistrement . Une bonne partie d'entre eux sont revenus à la fin avec leur petit carnet offert pour la séance de dédicace.

Retrouvez les 5 enregistrements de l'émission en podcast :

https://www.franceinter.fr/emissions/le-jeu-des-1000-euros

Françoise Casagrande

Encore Bravo à tous les élèves ! Un grand merci à toute l'équipe enseignante pour son implication !

Retour sur p 18

Sorties mobilités, GRATUITES et OUVERTES à TOUS SENIORS de 60 ANS et +

L'Association Cap Solidaire expérimente la création d'un espace d'information et d'accompagnement pour aider les publics des séniors à résoudre leurs problématiques de mobilité individuellement mais également collectivement afin de lutter contre l'isolement, créer du lien social et prévenir la dépendance.

Cap solidaire propose des sorties mobilités, GRATUITES et OUVERTES à TOUS SENIORS de 60 ANS et +, avec transport en pas de porte.

Marché, cinéma, visites culturelles, ateliers, spectacles, médiation animale... autant de propositions possibles pour nos séniors du Sud -Gironde !

Ces sorties sont organisées pour chaque CdC à l'échelle du SCoT Sud-Gironde, à raison de 10 sorties par mois, jusqu'à la fin de l'année 2020 (2 sorties par CdC et par mois).

POUR VOUS INSCRIRE

Formulaire en ligne via le lien suivant :
https://capsolidaire.org/nos-actions/mobilite-seniors/
ou par téléphone au 07 69 84 21 32

Repas des aînés de la commune
Dimanche 09 FEVRIER 2020 à partir de 12h30, à la Salle des Fêtes

Merci de remplir le formulaire reçu par voie postale et le déposer à La Mairie avant le 27 Janvier

GIRONDE SUR DROPT, MESSES A L'ÉGLISE NOTRE DAME TOUS LES SAMEDIS (Salle chauffée)

SAMEDI 04 JANVIER 18 H
SAMEDI 11 JANVIER 18 H
SAMEDI 18 JANVIER 18 H
SAMEDI 25 JANVIER 18 H
SAMEDI 01 FÉVRIER 18 H
SAMEDI 08 FÉVRIER 18 H
SAMEDI 15 FÉVRIER 18 H
SAMEDI 22 FÉVRIER 18 H
SAMEDI 29 FÉVRIER 18 H

Le Transport à la demande arrive en Réolais en Sud Gironde au 1er janvier 2020

Un nouveau service à destination des personnes âgées, en perte d'autonomie et des personnes en insertion, le Transport à la Demande (TAD)

Pour qui?

Ce transport de proximité est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la Cdc, qui répondent aux critères suivants:

- personnes à mobilité réduite;

- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie;

- personnes en insertion professionnelle;

- personnes en situation de précarité;

- personnes sans autonomie de déplacement par l'association Transport Associatif de Gironde.

Pour aller où?

pour effectuer des trajets courts ou occasionnels dans la communauté de communes, vous pouvez utiliser ce service pour vous rendre dans les 41 communes du territoire, quel que soit le motif du déplacement (par exemple pour un rendez-vous chez le médecin, des courses au supermarché, un entretien à Pôle emploi…)

A Langon et Marmande pour consulter des médecins spécialistes dont la spécialité n'est pas disponible sur notre communauté de communes;

Au pôle emploi de Langon;

aux Mdsi de Bazas et Cadillac.

A quels prix?

Intra CdC: aller-simple 2€// aller-retour: 3,60 €

Hors CdC: MDSI et Pôle emploi – aller-simple: 2€ // aller-retour 3,60 €

A Langon et à Marmande pour consulter des médecins spécialistes dont la spécialité n'est pas disponible sur notre Communauté de communes : 6,50€ (aller simple pour une destination spécifique;

Comment l'utiliser?

Si votre demande est acceptée, il vous suffira de téléphoner pour réserver votre transport. Le véhicule passera vous chercher à l'heure convenue (+/- 15 minutes) et vous déposera à destination. Il reviendra vous chercher sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue (+/- 15 minutes) et vous raccompagnera chez vous.

Comment s'inscrire?

Souscrivez au service auprès de la communauté de communes du Réolais en Sud Gironde. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer auprès des services suivants:

Accueil de service public (ASP) LA REOLE	06 09 61 55 88
Accueil de service public (ASP) MONSEGUR	05 56 61 07 52
Accueil de service public (ASP) AUROS	06 09 61 55 88